



DATE DE PUBLICATION : 18 DECEMBRE 2023

Le Directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental des Alpes-Maritimes au responsable de service à Nice

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région PACA, le 7 novembre 2023,

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Thierry BERGER**, responsable de service à Nice, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service de caisse.

Fait à Nice, le 6 décembre 2023

Philippe BILLARD